



**BUREAU DE LA COMMISSION LOCALE DE  
L'EAU DU SAGE DES DEUX MORIN  
DU 4/02/2013**

Le lundi quatre février deux mille treize à quatorze heures trente, le bureau de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réuni à la maison des services publics de la Ferté Gaucher, sous la présidence de Monsieur Roger REVOILE.

Etaient présents :

Date de la convocation : 14/01/2013

Nombre de Délégués : En exercice : 13 – Présents : 9

	Nom	Structure	Présents	Excusés
Collège des élus	<b>M. REVOILE Roger</b>	Président du SAGE des Deux Morin - Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Morin	x	
	<b>M. DENIZOT Jean-Georges</b>	Vice Président du SAGE - Maire de St Cyr sur Morin		x
	<b>M. VALENTIN Patrice</b>	Vice Président du SAGE - Conseil Général de la Marne		x
	<b>M. CADET Jean-Pierre</b>	Adjoint au maire de Sézanne	x	
	<b>Mme ESCUYER Elisabeth</b>	Maire de Mouroux	x	
	<b>M. MOROY Alain</b>	Maire de Marchais en Brie		x
	<b>Mme RAVET Anne Marie</b>	Syndicat Intercommunal d'études et de travaux pour l'Aménagement du Bassin du Grand Morin	x	
Collège des usagers	<b>M. AVANZINI Serge</b>	Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Seine et Marne	x	
	<b>M. POT Jacques</b>	Association des amis des moulins d'Ile de France	x	
	<b>Mme RIBEYRE Anne</b>	Marne Nature Environnement	x	
Collège de l'Etat	<b>Mme PROUVE Lydia</b>	Agence de l'Eau Seine-Normandie		x
	<b>Mme DERUMIGNY Cécile</b>	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile de France	x	
	<b>M. GUISEFFI Angelo et Mme PELOURDEAU Juliette</b>	Mission interservices de l'eau de Seine et Marne	x	

Ordre du jour :

1. Choix du prestataire pour l'élaboration de la phase « Rédaction des produits du SAGE »
2. Préparation de la réunion de la CLE du 18 février 2013 pour la validation de la phase « Choix de la stratégie »
3. Questions diverses

**1/ Choix du prestataire pour l'élaboration de la phase « Rédaction des produits du SAGE »**

Dans le cadre de l'élaboration du SAGE des Deux Morin, un appel d'offre a été effectué pour la réalisation de la phase « Rédaction des produits du SAGE ». Il s'agit alors de vérifier la conformité des candidatures au CCTP et aux attentes de la CLE.

Le CCTP comporte les éléments suivants :

- Tranche ferme : Rédaction des produits du SAGE (PAGD, Règlement et Annexes)
- Tranche conditionnelle : Rédaction du rapport d'évaluation environnementale

Seulement une candidature a été reçue en temps et en heure : Bureau d'étude GéoHyd en association avec le bureau d'étude SCE pour la partie juridique.

Une analyse de cette candidature a été effectuée en fonction de critères d'évaluation portant sur les compétences techniques du prestataire, sur la présence d'un juriste, sur la méthodologie, sur les tarifs de la prestation, sur les délais de restitution et sur les moyens de collaboration.

Après les différentes remarques des acteurs présents au Bureau de la CLE, le dossier du candidat propose une étude conforme au CCTP.

Le coût total de l'étude (137 718,80 € TTC), les délais (fin prévue en janvier 2014) et les moyens de collaboration sont conformes aux attentes de la CLE.

Il est décidé de retenir le bureau d'étude GéoHyd en association avec SCE afin de réaliser la tranche ferme et la tranche conditionnelle.

## **2/ Préparation de la réunion de la CLE du 18 février 2013 pour la validation de la phase « choix de la stratégie »**

Afin de préparer la validation de la phase « Choix de la stratégie » par la CLE, une présentation a été effectuée. Le but étant d'être le plus clair possible pour les différents acteurs. La CLE aura à décider de la feuille de route à donner à chacun des acteurs du territoire pour la mise en œuvre du SAGE. Elle devra également préciser les moyens nécessaires à la réalisation de cette feuille de route. Enfin, la CLE tranchera sur l'ambition à donner à la structure porteuse en termes d'actions et de moyens.

Deux niveaux d'ambition sont présentés :

- L'ambition « socle » correspond aux mesures répondant à la DCE et/ou au SDAGE. Il s'agit des actions nécessaires pour mettre en œuvre le SAGE a minima.
- L'ambition « haute » correspond aux mesures complémentaires au « socle », retenues comme étant importantes par les membres de la CLE.

La CLE devra donc se prononcer :

- Sur le socle afin de savoir s'il correspond aux attentes minimales de la CLE.
- Sur les mesures de l'ambition « haute » à retenir ou non, en prenant en compte les avis des commissions thématiques et du Comité de Pilotage.

Afin de faciliter la prise de décision, les mesures sont réparties, pour chaque enjeu, selon les maîtres d'ouvrage pressentis et selon les deux niveaux d'ambition. Les avis des groupes de travail sont mis en évidence. L'estimation financière issue de la phase « Tendances et scenarii » est également rappelée par catégorie d'acteur. Enfin, les mesures spécifiques à la structure porteuse sont mentionnées séparément.

Les membres du Bureau valident cette présentation pour la réunion de la CLE du 18 février 2013.

### 3/ Questions diverses

#### Avis de la CLE sur les questions importantes du bassin Seine-Normandie

Dans le cadre de la mise à jour du SDAGE du Bassin Seine-Normandie, une consultation du public sur les questions importantes du bassin est prévue. Ainsi, les CLE sont consultées et les avis seront examinés par le Comité de Bassin Seine-Normandie et le Préfet Coordonnateur de Bassin Seine-Normandie. Le SDAGE et le programme de mesures associé seront mis à jour en 2015 pour la période 2016-2021.

Le Bureau opte pour transmettre la liste des enjeux prioritaires du territoire du SAGE des Deux Morin. Il souhaite être étroitement associée à cette mise à jour afin d'exprimer ses attentes, ses interrogations et de mettre en exergue ses préoccupations locales. Néanmoins, les membres du Bureau déplorent le manque d'information sur le projet de mise à jour du SDAGE (état des lieux révisé...) afin que la CLE puisse travailler plus précisément sur le sujet.

#### Prochaine CLE

La prochaine Commission Locale de l'Eau (CLE) se réunira le lundi 18 février 2013 à 17h30 à Crécy-la-Chapelle. La réunion de CLE aura pour ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la CLE du 17 décembre 2012
- Validation de la phase « Choix de la stratégie »
- Présentation du prestataire retenu pour la phase « Rédaction des produits du SAGE »
- Point d'avancement sur l'étude « Zones humides »
- Avis sur les questions importantes du bassin Seine-Normandie
- Question diverses

**SAGE des Deux Morin**  
6 rue Ernest Delbet  
77320 La Ferté Gaucher  
Tél : 01 64 03 06 22

Le président de la CLE du  
SAGE des Deux Morin



Roger REVOILE